

Un Collectif Sécurité Circulation Aéroportuaire (CSCA) pour lutter contre les accidents de circulation à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly



Nos activités nous exposent quotidiennement aux risques liés à la circulation. Afin de renforcer la sécurité de nos déplacements sur l'aéroport, les entreprises de l'aérien s'engagent à :

- **Positionner**
la sécurité comme élément stratégique de performance.
- **Déployer**
un programme de sensibilisation continue sur la prévention des risques liée à la circulation aéroportuaire.
- **S'investir**
dans les actions/événements organisés par le collectif.
- **Partager**
les bonnes pratiques liées à la sécurité et favoriser les retours d'expérience.
- **Être**
transparent sur les faits accidentels.
- **Agir**
collectivement sur les situations à risque.
- **Prendre**
part aux actions de prévention liées à la coactivité.



CIRCULER SUR L'AÉROPORT

Nos engagements collectifs
pour se déplacer en toute sécurité

COLLECTIF SÉCURITÉ CIRCULATION AÉROPORTUAIRE

© 2024 Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers - Tous droits réservés

Je m'engage





Les signataires de la Charte du CSCA, de gauche à droite : Claude Deorestis (CSAE), Franck Roman (GEH), Nathalie Chesnais (SERVAIR), Meryl Sellan (G3S Alyzia), Didier Nicolini (AF), Justine Coutard (Directrice Aéroport Orly), Pascal de Izaguirre (Président FNAM), Régis Lacote (Directeur Aéroport CDG), Guy ZACKLAD (AF), Jean-Christophe BACON (AF), Antony BRECK (AOC Orly), Marcel Frangie (AOC CDG)

Le 25 janvier 2024, le Groupe ADP, Air France, la CSAE (chambre syndicale de l'assistance en escale) et la FNAM lancent le Collectif Sécurité Circulation Aéroportuaire (CSCA). Cette collaboration vise à renforcer la sécurité et la prévention routière côté piste des aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, dans un contexte de renouvellement massif des effectifs.

Le CSCA a pour ambition de réduire les risques liés aux déplacements en créant une culture sécurité partagée, et en facilitant la communication entre les acteurs de l'industrie aéroportuaire. Toutes les voies de circulation sont concernées, y compris celles des zones d'évolution contrôlée (les "ZEC") et des galeries bagages, sur les deux aéroports parisiens.

Les objectifs du CSCA :

1. Promouvoir la sécurité :

- Afficher un objectif commun via une charte d'engagements pour une circulation sécurisée.
- Favoriser le sentiment d'appartenance à une communauté aéroportuaire unie par l'objectif "0 accident."
- Mettre en place des actions innovantes de promotion de la sécurité.
- Compléter l'existant (SGS : Système de Gestion), dynamiser, et créer la force d'un collectif axé sur les comportements individuels et collectifs.



2. Fédérer les entreprises autour des sujets de prévention et sécurité :

- Créer un réseau de prévention sécurité partagé.
- Animer des échanges lors de réunions semestrielles.
- Faciliter la communication via un sharepoint commun.

Ce jeudi 25 janvier, le CSCA concrétise ses ambitions par la signature d'une charte d'engagement dans les locaux de la FNAM, autour de 7 actions prioritaires, affichant une ambition commune de développer une culture sécurité partagée « 0 accident » :

- Positionner la sécurité comme élément stratégique de performance ;
- Déployer un programme de sensibilisation continue sur la prévention des risques liée à la circulation aéroportuaire ;
- S'investir dans les actions/événements organisés par le collectif ;
- Partager les bonnes pratiques liées à la sécurité et favoriser les retours d'expérience ;
- Être transparent sur les faits accidentels ;
- Agir collectivement sur les situations à risque ;
- Prendre part aux actions de prévention liées à la coactivité ;

Cette Charte, à destination des entreprises utilisatrices des plateformes aéroportuaires, est également signée par les Airlines Operators Committees (AOC – associations des compagnies aériennes) de Paris-CDG et Paris-Orly ainsi que par des groupes importants d'assistance en escale, comme Group Europe Handling (GEH), G3S Alyzia et Servair.

Chaque année, plusieurs rencontres seront organisées ; celles-ci auront pour double objectif :

- d'échanger autour de l'actualité des événements accidentels ou remontées terrain ;
- de partager des données, des indicateurs clefs sur la sécurité et toutes autres informations utiles dans le cadre du CSCA ;

La première réunion semestrielle du réseau sécurité CSCA se déroulera le 29 février 2024. A l'issue du mois de mars 2024, un calendrier sera déterminé afin de maintenir une dynamique de partage tous les 6 mois.

En complément de ces réunions de réseau sécurité, le CSCA initiera des actions de communication. Les membres du collectif se rendront sur le terrain le 19 mars prochain pour une campagne de sensibilisation auprès de tous les acteurs des plateformes de Paris-CDG et Paris-Orly.

Le Collectif Sécurité Circulation Aéroportuaire vient confirmer que la sécurité est une priorité partagée, unissant les acteurs clés de l'industrie côté piste pour garantir des déplacements aéroportuaires plus sûrs.

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers

La FNAM est l'organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95% du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels - la **CSTA** (Chambre Syndicale du Transport Aérien), la **CSAE** (Chambre Syndicale de l'Assistance en Escale) – l'**EBAA France** (European Business Aviation Association) – le **GIPAG France** – Groupement des Industriels et



*Professionnels de l'Aviation Générale) – le **GPMA**(Groupement des Professionnels des Métiers de l'Aérien) - le **SNEH** (le Syndicat National des Exploitants d'Hélicoptères) et l'**UAF** (Union des Aéroports Français) - elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l'assistance en escale et gestionnaire d'aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires. Son objectif est de préserver l'excellence du secteur, de développer les emplois sur l'ensemble du territoire et d'accompagner la transition énergétique.*

Retrouvez les actualités de la FNAM sur : [LinkedIn](#) et [X](#)

– Plus d'informations sur www.fnam.fr –

